

## Avis aux Toulousain!

Par **Samuel Maugard**, le **18/12/2007** à **19:00**

salut à tous,

Je viens de créer un forum pour décentraliser celui-ci, qui est celui de la faculté de Nancy, pour que nous Toulousain étudiant ou juristes en droit puissions nous aussi avoir notre forum (à moins qu'il n'y en est déjà un lol).

Pour tous ceux qui sont à la fac de droit de Toulouse, et autres toulousains désireux d'en apprendre davantage sur leur situation venez sur :

[edit de Jeeecy]merci de lire le message ci-dessous[/edit]

Le forum est encore à son début d'autres catégories devraient ainsi voir le jour, alors n'hésitait pas à émettre des avis le concernant.

Il dispose aussi d'un tchat pour pouvoir parler en direct avec les autres membres de ses problèmes de droit.

Merci de votre attention, cordialement.

Par **jeeecy**, le **18/12/2007** à **19:57**

Bonjour à toi

je n'apprécie pas du tout le post ci-dessus

je me suis permis de l'éditer pour les raisons suivantes :

- pour pouvoir décentraliser quelque chose, il faut une autorisation que tu n'as pas
- avant de faire de la publicité pour son forum on demande l'autorisation au webmaster, or à ma connaissance aucune demande n'a été formulée
- le forum Juristudiant n'est pas celui de la faculté de Nancy bien au contraire, il a été créé pour tous les étudiants
- donc ton intention, louable de créer un forum pour la fac de Toulouse (au passage il existe déjà un forum, ton ami est google...), aurait pu être bonne si tout cela avait été respecté

Cordialement

Par **Samuel Maugard**, le **18/12/2007** à **21:28**

Alors d'une part j'ai juste indiqué qu'un forum ouvrait ses portes sur le droit s'adressant particulièrement au Toulousain car il est susceptible de répondre à leurs besoins, de plus tu n'as pas le monopole des conseils juridiques en France.

D'autre part, Je suis libre de dire aux gens que j'ai ouvert un forum où ils peuvent venir me poser des questions et s'entraider, et ensuite je ne suis pas un professionnel. Le mot est décentraliser était juste une dose d'humour qu'il ne faut pas prendre au premier degré.

Mon forum est un cadre plus intimiste au niveau de la région toulousaine, pour ne pas se perdre dans tous les méandres des forums devenant trop volumineux et devenir un forum, clair, rapide et efficace.

Je m'exuse tout de même de pas avoir demandé la permission.

Par **mathou**, le **18/12/2007** à **22:30**

Bonjour Samuel,

Comme tu t'es inscrit avant-hier, je pense que tu ne connais pas encore bien Juristudiant ( le site et le forum ), ce qui explique notre étonnement 

Juristudiant n'est pas " le forum de la fac de Nancy " : ses créateurs sont Nancéiens, mais à la base il s'agit d'un forum général d'échanges et d'aide pour les étudiants de France et d'un peu partout ailleurs, comme tu pourras le voir en lisant les sujets.

Ce qui m'a étonnée dans ton message, c'est la façon un peu cavalière de présenter la chose.

En général, par courtoisie et par respect de la netiquette, on demande d'abord aux administrateurs si on peut faire sa publicité sur leur forum... surtout si le forum en question est géré par une association et qu'il constitue une de ses activités. 

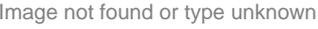
Ce n'est pas une question de conseil juridique puisqu'un forum n'est pas habilité à en donner, ou de " monopole ", mais de simple courtoisie. En tant qu'association nous procédons par échange de liens ou partenariats avec les étudiants qui voudraient créer leur cellule locale, en leur fournissant au besoin un support.

Donc tu comprends que sur le fond ton projet est louable, c'est simplement que la forme n'était pas très " sympathique " pour les membres du forum.

Par **Katharina**, le **18/12/2007** à **22:31**

Personnellement je ne trouve pas le forum trop volumineux et encore moins peu clair lent et inefficace, peut être ne l'as-tu pas réellement consulté, les réponses sont claires rapides précises et l'ambiance chaleureuse, je trouve au contraire qu'un forum où tous les étudiants de divers facs se rejoignent est ouvert, après tout on fait tous du droit peu importe nos régions nos questions se rejoignent, le but est l'entraide, ce qu'accomplis parfaitement le forum Juristudiant à mon goût, de plus l'expérience est d'autant plus grandes qu'en venant d'autres facs les méthodes d'enseignements peuvent différer ainsi chacun apporte à l'autre.

Maintenant je comprend que tu veuilles faire connaître ton forum mais avec un certain tact ce

serait mieux passé. 

Par **Samuel Maugard**, le **18/12/2007** à **22:42**

Je ne parlais pas de ce site en disant cela, ne t' inquiète pas ^^ et c'était juste pour que notre fac est un forum bien à elle, c'est tout.

Je m'exuse de ne pas avoir formulée ma déclaration sous une autre forme, bonne continuation à tous.

Par **Morsula**, le **18/12/2007** à **23:14**

Je n'ai rien à rajouter de plus à ce qui a été dit, je pense aussi que le message publicitaire aurait mieux été accepté après un certain temps de fréquentation et de participation sur le

forum Juristudiant et une demande d'autorisation à un administrateur 

Je pense surtout que Juristudiant a une place respectables en se positionnant comme une communauté d'étudiants en droit ouverte, chaleureuse et ayant grâce à certains membres même de l'humour. Parfois c'est à l'excès certes, je crois y avoir une part de responsabilité et je suis même pas encore étudiant, mais la solitude des études futures possibles ne risque pas

de m'améliorer 

:wink:

Bonne continuation pour ton forum cependant 

Par **fan**, le **19/12/2007** à **00:03**

Rien à ajouter, sauf que je trouve ta façon, comment dire, un peu osée surtout que tu t'es inscrit, il y a peu de temps. Toutes les villes ont des forums, c'est vrai, mais de l'ancienneté

t'aurais aidé à faire passer ton message. Cordialement. Image not found or type unknown

P.S. : J'ai trouvé sur Juristudiant de l'entraide, de l'amitié de certains de ces membres. Juristudiant est une grande famille.

J'en profite pour remercier tous les membres.